

DECLARATION DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE de HAUTE-LOIRE du 15 mai 2008

des personnels de l'Education Nationale et des représentants du comité lycéen du PUY

réunis avec les syndicats de la FNEC FP FO (SNUDI-FO et SN FO LC), de SUD Education 1er et 2ème degré, SNALC et soutenu par le SNETAA

- Les personnels de l'Education Nationale des établissements suivants :

1^{er} degré et EVS : Allègre, Auzon, Blesle, Brives Corsac, Fontannes, Lamothe, Vieille Brioude, Le Puy Jeanne d'Arc, Le Puy Michelet, le Puy Marcel Pagnol, Yssingaux, Sembadel, Felines, Retournac, Lantriac, St Ferréol d'Auroure ...

2^{ème} degré : Collèges Lafayette Le Puy, Monistrol/L.oire, Allègre, Lycée Lafayette Brioude, Lycée Simone Weil Le Puy, Lycée Roche Arnaud Le Puy, collèges de Langeac, Retournac
EREA Brioude

- les représentants des lycéens de Jean Monnet Le Puy, Roche Arnaud Le Puy, Simone Weil Le Puy ..., avec le **Comité Lycéen du Puy**

réunis le 15 mai 2008 avec les syndicats de la **FNEC FP FO** (SNUDI-FO et SN FO LC), de **SUD Education** 1^{er} et 2^{ème} degré, du **SNALC** et soutenu par le **SNETAA**

ont discuté de la situation et des initiatives à prendre.

Les personnels estiment que les plus grands coups sont en train d'être portés aux salariés en général à travers notamment l'allongement de la durée de cotisations à 41 annuités et plus pour la retraite.

Dans ce cadre, ils constatent que les fonctionnaires et plus particulièrement les personnels de l'Education Nationale, les lycéens, se trouvent en butte à des attaques sans précédent remettant en cause le caractère national de l'enseignement, les statuts des personnels ainsi que leur pouvoir d'achat et les diplômes nationaux délivrés aux lycéens, notamment à travers la destruction des B.E.P.

Les participants constatent l'inefficacité chronique des journées d'actions saute mouton qui laissent de fait les mains libres au gouvernement et au ministre DARCOS pour poursuivre leurs contre - réformes.

A l'inverse, s'appuyant sur les imposantes manifestations en région parisienne avant les congés de mai, sur la participation massive des salariés du public et du privé et des personnels de l'Education Nationale et des lycéens à la grève et aux manifestations du 15 mai.

Les personnels considèrent que la question primordiale réside dans la constitution du front commun des personnels avec les organisations syndicales sur les revendications urgentes et essentielles

Les participants estiment que la grève nationale reconductible pour la satisfaction des revendications est à l'ordre du jour, appelée par l'ensemble des organisations syndicales sur les revendications suivantes :

- **Non aux 41 annuités de cotisations, 40 c'est déjà trop, retour aux 37,5 années de cotisation pour tous public, privé**
 - **Augmentation générale des salaires**
 - **Non au service minimum, Non au projet de loi, respect intégral du droit de grève**
 - **Annulation des suppressions de postes et création des postes nécessaires dans le 1^{er} et le 2^{ème} degré (profs, vie scolaire, orientation, médicaux sociaux, TOS, RASED). Dans les établissements représentés, les besoins précis ont été établis.**
 - **Maintien du statut général de la Fonction Publique et des statuts particuliers, Maintien de tous les personnels de l'Education Nationale dans la fonction publique d'Etat**
 - **Abandon de toutes les réformes en cours dans la fonction publique et des rapports qui les préparent (Rapports Pochard, Silicani ...)**
 - **Abandon des mesures Darcos dans le 1^{er} degré . Non aux 108 heures annualisées, Non aux stages de remise à niveau pendant les congés, maintien des postes de RASED**
 - **Maintien du décret de 1950 dans le 2^o degré**
 - **Maintiens de tous les bacs pros en 4 ans et des B.E.P.**
 - **Réemploi de tous les E.V.S. et intégration dans la fonction publique**
 - **Arrêt immédiat de tous les processus centralisés de fichage informatique des élèves**
- Dans l'immédiat, les participants décident de prendre leurs responsabilités en désignant leurs délégués pour se rendre au ministère de l'Education Nationale le mercredi 28 mai avec les organisations syndicales présentes.
 - Les personnels lancent cet appel en direction de tous les collègues du 1^{er} et du 2^{ème} degré, des EVS, des TOS, des lycéens dans les écoles, les secteurs et les établissements pour qu'ils établissent leurs revendications et désignent à leur tour leurs délégués.
 - Les participants proposent aux syndicats départementaux qui n'étaient pas représentés à cette assemblée départementale de s'associer à cette initiative afin de construire la riposte unitaire la plus large possible.
 - Les personnels demandent aux fédérations et syndicats nationaux d'appuyer cette initiative en les accompagnant au ministère et en invitant les collègues des autres départements à faire de même.

L'assemblée propose aux collègues de soutenir la délégation en contresignant cet appel et en versant une participation financière

**pour soutenir la délégation
qui se rendra au ministère de l'Education Nationale
le mercredi 28 mai 2008 à 14h30**

Désignez vos délégués d'Etablissements, de secteurs, d'écoles, porteurs des revendications des collègues.

Rendez vous au ministère de l'Education nationale à 14h00 M° SOLFERINO